

# L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES, VINGT ANS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE CULTURELLE

**A la fois observateur et acteur à sa manière des politiques culturelles depuis sa création, l'organisme grenoblois occupe une place singulière dans le paysage des politiques culturelles**

Une série de manifestations marquent le vingtième anniversaire de l'Observatoire des politiques culturelles, créé à Grenoble par un ancien adjoint à la culture de la ville, René Rizzardo, et devenu très vite un des acteurs majeurs de l'accompagnement des politiques culturelles, tant auprès de l'État que des collectivités territoriales ou de ce qu'on appelle, faute de mieux, "acteurs culturels". Le succès rapide de l'OPC doit beaucoup à la personnalité de son fondateur, et à son sens d'enjeux qui n'étaient pas encore évidents pour tous, comme l'importance de la décentralisation, train que

les administrations centrales de la culture, comme nombre d'administrateurs d'institutions, ont eu du mal à prendre.

Les manifestations qui vont se dérouler jusqu'à la fin de l'année parcourent largement le champ des politiques de la culture, puisque c'est à l'ensemble de ce champ que s'est intéressé l'OPC.

Nous avons demandé à Jean-Pierre Saez, qui a succédé en 2002 à René Rizzardo, de dresser un bilan de ces vingt années, pour l'OPC comme pour le paysage culturel français.

Jean-Pierre Saez :

## "TRAVAILLER SUR LES ARTICULATIONS"

**Qu'est-ce qui a le plus changé depuis vingt ans dans le paysage des politiques culturelles ?**

D'abord la problématique des politiques culturelles, dans leur sens institutionnel. A la fin des années 80, on était encore dans une logique d'ascension de la décentralisation, largement soutenue par une politique de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales, l'État jouant le rôle d'entraîneur des pouvoirs locaux. Dans la dynamique de décentralisation, on a vu les collectivités territoriales territorialiser de plus en plus leur politique, c'est-à-dire l'élaborer à partir de leurs spécificités, et en s'émancipant progressivement du modèle central.

Il y a vingt ans, les régions sortaient à peine des limbes, et l'intercommunalité végétait. Les départements, tout en assumant bien leurs compétences obligatoires, avaient des politiques inégales (c'est toujours le cas) et les petites villes n'avaient pas de politique culturelle. Ces dix dernières années, les régions ont fait des

efforts importants (sans atteindre le niveau de certaines de leurs homologues européennes), les villes de toute taille ont confirmé la place majeure qu'elles occupent. La loi de 1999 sur l'intercommunalité a créé une dynamique dont on sent bien qu'elle n'est pas achevée (si la majorité des intercommunalités ont acquis une "compétence culturelle", nombre d'entre elles se limitent encore à la gestion d'un équipement ou d'une politique sectorielle. Rares sont celles qui prennent en charge une politique culturelle globale).

Il y a vingt ans, le ministère de la culture jouait un rôle central dans la définition d'une politique culturelle ; c'était le référent de l'ensemble des acteurs. Il n'occupe plus la même place aujourd'hui. Pas seulement parce qu'il est moins impliqué dans les affaires territoriales, mais aussi parce que son action d'entraînement a réussi, et que les collectivités territoriales ont assumé de plus en plus de responsabilités. Il reste néanmoins à repenser le rôle territorial de l'Etat, à inventer un nouveau contrat pour

les politiques culturelles territoriales où l'ensemble des acteurs devront prendre leur part, à construire des stratégies de coopération qui expérimentent plus volontiers des fonctions de chefs de file. Reste qu'il est tout de même curieux de constater que l'on continue de réclamer une clarification des rôles des uns et des autres...

Les choses ont changé aussi sur le plan des enjeux. On était il y a vingt ans dans le débat autour de la démocratisation de la culture, dont on commençait à faire le procès, sans avoir beaucoup d'outils intellectuels et d'observation pour comprendre ce qui se jouait au niveau territorial : on ne savait pas grand-chose du rapport à la culture que nourrissaient les populations au niveau local. Puis on a vu apparaître la problématique de la démocratie culturelle, avec une opposition un peu dichotomique entre ces deux notions, au lieu d'essayer de voir si la question n'était pas plutôt de construire des complémentarités entre les paradigmes de l'action culturelle. Dans les années 80 émerge aussi, et s'organise, le débat sur la fonction de la culture comme élément du renforcement du lien social. La question va occuper une partie de la réflexion des années 90, jusqu'à aujourd'hui. Cependant, on ne parle pas encore de diversité culturelle, et même le thème de l'exception culturelle n'est pas encore apparu à la fin des années 80.

Au niveau des pratiques culturelles, les pratiques en amateur sont devenues un véritable phénomène de société, avec une appétence en faveur de ces pratiques qui touche toutes les générations. Et puis, à partir de 1994, l'apparition d'internet et le développement des technologies numériques viennent transformer l'ensemble de nos relations à la culture. Sur le plan des pratiques, on peut constater aussi de fortes différences dans la mesure où le champ artistique s'est considérablement pluralisé. Le métissage des arts s'est approfondi durant cette période. Des formes esthétiques nouvelles se sont affirmées, en particulier sur la scène locale, de plus en plus accompagnées par les collectivités territoriales. Des thèmes de fond demeurent, mais les manières de les aborder vont évoluer. C'est le cas de l'éducation artistique. Au début des années 90, on valorisait des démarches d'expérimentations, sans vraiment penser à des formes de généralisation. Aujourd'hui, on est loin de cette généralisation, mais on sait que c'est le chemin qu'il faut suivre.

### **Comment l'Observatoire des politiques culturelles a-t-il suivi ces évolutions, comment les a-t-il anticipées ?**

L'Observatoire, en étant au contact de mondes divers - services de l'État, collectivités territoriales, élus et professionnels, organisations artistiques, recherche et université - s'est trouvé à l'écoute des changements de préoccupations, des évolutions de mentalités, des questionnements qui traversaient les mondes de l'art et de la culture. Et le fait qu'il ait cherché à s'inscrire de plus en plus sur la scène internationale lui a permis d'ouvrir ses références à d'autres espaces culturels.

Nous avons toujours essayé de nous situer en position de médiation et d'interface entre l'ensemble des acteurs. Une position qui doit tenir compte aujourd'hui du renforcement des coopérations entre les collectivités territoriales, encore largement à inventer. Dans ce cadre, l'Observatoire cherche à être un aiguillon pour que les collectivités territoriales s'engagent dans des travaux coopératifs, en travaillant sur des orientations partagées, par exemple sur les questions de l'interrégionalité, de l'intercommunalité, sur la complémentarité de leurs politiques telle que celle de l'éducation artistique. Il y a beaucoup à faire aussi pour aider à la mobilité des artistes du plan local au plan international. Notre rôle est de sensibiliser l'ensemble des acteurs à ce type de problématique.

### **Qu'est-ce qui fait aujourd'hui l'originalité de l'Observatoire ?**

C'est de mettre l'accent sur les problématiques émergentes qui bousculent ou fragilisent les

politiques culturelles pour mieux les apprivoiser. Par exemple, la société de la connaissance. Internet a pu apparaître comme un outil qui menace la politique culturelle parce qu'elle individualise le rapport à la culture, voire éloigne les personnes de l'espace public, donc de l'espace du lien social. On peut développer une autre vision du phénomène, qui est d'intégrer cet outil dans une stratégie de politique culturelle, notamment par un travail de valorisation des bonnes pratiques.

Une autre problématique peut dessiner un horizon de travail partagé : l'articulation entre le développement durable et la culture. Il y a là une forme de référent qui permet de revisiter de fond en comble les politiques culturelles pour les organiser autour d'une perspective pérenne. C'est sous cet angle, par exemple, qu'on peut reconsidérer les politiques d'éducation artistique, en pensant mieux le développement personnel dans la durée. De même, travailler sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel, c'est aussi travailler dans une perspective de développement durable. Les collectivités territoriales sont en première ligne pour aborder ce phénomène de manière pragmatique. L'enjeu est de construire l'unité de la cité en cessant d'ignorer sa diversité, en en faisant un atout et même un point d'appui du vivre ensemble. Favoriser les interrelations entre culture, éducation, urbanisme, économie, environnement et champ social : voici une autre manière de concevoir le développement en rendant ces problématiques solidaires les unes des autres. Ces débats permettent de mieux saisir le rôle de l'Observatoire : travailler sur les articulations entre les enjeux artistiques et culturels, les enjeux de société et les politiques publiques.

## **une série de colloques**

Le premier des colloques organisés par l'OPC à l'occasion de ses vingt ans a eu lieu à Vilnius les 8 et 9 mai, sur l'éducation artistique. Lui succéderont, d'ici la fin de l'année, onze autres rencontres :

Grenoble les 28 et 29 mai : "culture, territoires et société en Europe" ; Barcelone 12 juin : Culture, développement durable et pouvoirs locaux ; Avignon, 17 juillet "Actualiser le partenariat dans les politiques culturelles territoriales" ; Annecy, 24 septembre : l'évaluation dans les politiques culturelles ; Bruxelles, 2 octobre : les réseaux culturels européens, partenaires des acteurs culturels locaux

Strasbourg, 8 octobre Culture et société(s) de la connaissance ; Bordeaux, 22 octobre la mobilité artistique du local à l'international ; Rennes, 13 novembre l'artiste dans la cité. Perspectives européennes ; Caen, 27 novembre le rôle de la culture dans le développement des territoires Privas, 1er décembre « Culture, mise en réseau et développement des territoires » Pantin, 10 décembre : « Regards croisés sur les enjeux culturels de demain » Paris, 11 décembre : « Pour un nouveau contrat dans les politiques culturelles ».

[www.colloqueopc20ans.net](http://www.colloqueopc20ans.net)